

CONSULTATION SUR LE PROJET DE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027 DU CSSDM

Avis présenté au

Centre de services scolaire de Montréal

Alliance des professeures et professeurs de Montréal

8 juin 2023

— ALLIANCE
DES PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
DE MONTREAL —



Introduction

L'Alliance des professeures et professeurs de Montréal donne dans les prochaines pages son avis sur la proposition de Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 du Centre de services scolaire de Montréal (voir annexe 1) présenté en vertu de ses obligations légales prévues dans la Loi sur l'instruction publique.

C'est dans un contexte sociopolitique trouble, en réponse à la centralisation des pouvoirs et responsabilités et aux attaques à l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants, cautionnée par le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, que l'Alliance livre son avis.

Les positions syndicales qui sont affirmées dans le cadre de la présente consultation reposent sur les décisions prises par les enseignantes et enseignants dans les instances de l'Alliance et de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

1. Cadre législatif

Le projet de loi 105 (PL 105) qui est venu modifier la Loi sur l'instruction publique (LIP) introduisait l'obligation des anciennes commissions scolaires d'établir un Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) cohérent avec les orientations et objectifs du plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). La périodicité de ce PEVR doit en outre s'harmoniser avec celle dudit plan stratégique qui s'étale dans le cadre de la présente consultation de l'Alliance par le CSSDM de 2023 à 2027.

L'article 209.1 de la LIP, qui entrerait en vigueur le 1^{er} juillet 2018, prévoit quant à lui que le PEVR, que le centre de services scolaire peut actualiser au besoin, doit comporter le contexte dans lequel il évolue, notamment les besoins de ses écoles et de ses centres, les principaux enjeux auxquels il est confronté ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'il dessert. Le PEVR doit également comporter les orientations et les objectifs retenus, les cibles visées au terme de la période couverte, les indicateurs, notamment nationaux, utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et cibles visés, une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à leur qualité ainsi que tout autre élément déterminé par le ministre.

Le même article de la LIP précise que « dans la préparation de son PEVR, le centre de services scolaire consulte notamment le comité de parents, le comité consultatif des services aux EHDAA, le comité consultatif de gestion, les conseils d'établissement, les enseignantes et enseignants et les autres membres du personnel, de même que les élèves. »

Convention collective

L'article 4-1.01 de la convention collective locale prévoit pour sa part que « les organismes de participation sont obligatoirement consultés par la commission ou la direction de l'établissement, selon le cas, sur les objets prescrits par la présente convention collective et la LIP. » On y ajoute que « la commission ou la direction de l'établissement, selon le cas, doit fournir aux représentantes et représentants des enseignantes et enseignants dans un délai raisonnable, les informations pertinentes à l'objet sur lequel il y a participation en la manière prévue au présent article. »



L'article 4-4.01 indique que « les membres du personnel enseignant de la commission participent par leur délégation syndicale au Comité pédagogique de consultation à l'élaboration des politiques pédagogiques et des règles générales d'application desdites politiques. » À 4-4.05 C) 7), la convention collective locale prévoit que le Comité pédagogique de consultation (CPC) est consulté notamment sur les orientations relatives au projet éducatif de la commission ou aux plans d'action pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes.

2. Contexte de consultation

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) a ainsi transmis par courriel son projet de PEVR qu'il intitule « 3^e consultation – Résultats et consultation finale » le 27 avril 2023 (Annexe 1) à l'Alliance.

Le CSSDM souhaite adopter son PEVR sans que la planification stratégique ministérielle n'ait été officiellement publiée. En effet, seul un tableau synoptique (Annexe 2) comportant la mention « document de travail » daté du 24 janvier 2023 nous a été fourni par l'employeur le 24 février dernier et seul le plan stratégique du MEQ 2019-2023 (mis à jour en mars 2022) est, au moment d'écrire ces lignes, disponible publiquement¹. Malheureusement, malgré les nombreuses interventions de l'Alliance pour contrer la précipitation du CSSDM, ce dernier a choisi d'exiger de l'ensemble de ses milieux qu'ils adoptent au plus tard à la fin de l'année scolaire 2022-2023 un projet éducatif dont la périodicité s'arrime avec celle du PEVR en parallèle de son élaboration. Il va sans dire que cette précipitation est déplorable compte tenu non seulement de l'encadrement que le projet éducatif implique sur l'autonomie professionnelle des profs, mais également en raison de l'importance du projet éducatif pour les milieux où il se déploie. En effet, la mission de l'école et du centre de dispenser les services éducatifs aux fins d'instruire, socialiser, qualifier et de collaborer au développement social et culturel de la communauté se réalise dans le cadre du projet éducatif. Son empressement à élaborer son PEVR et à exiger sans délai des 187 écoles et centres qui le composent qu'ils adoptent un projet éducatif, alors que les 109 141 élèves et les 18 187 employés qui l'animent sortent à peine d'une pandémie mondiale leur ayant causé des torts encore mal évalués, ressemble ainsi davantage à une volonté de bien paraître aux yeux du gouvernement qu'à une véritable réflexion sur des orientations porteuses pour l'avenir des Montréalaises et Montréalais.

¹ Disponible au <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/plan-strategique/plan-strategique-MEQ-2019-2023.pdf>

3. Contexte et enjeux

Il importe de souligner la loquacité de cette section où le CSSDM décrit sa réalité et relatant ses particularités, ses forces et ses vulnérabilités. Non seulement prend-il acte du contexte dans lequel il se déploie, il relève également des constats difficiles. Il reconnaît les difficiles défis que peuvent constituer l'exode vers l'école privée de 30 % des élèves qui résident sur son territoire, le fait que près de la moitié de ses élèves ont une langue maternelle autre que le français et, surtout, le haut taux de défavorisation de ses écoles qu'on sait être le principal facteur influençant la réussite et qui explique d'ailleurs en partie l'importante mobilité de sa population scolaire et dont il indique que les indices « ne représentent pas nécessairement la réalité sociale du terrain ». Ce faisant, le CSSDM semble parfaitement au courant de son contexte radicalement singulier en comparaison des autres centres de services scolaire de la province. La vétusté de son parc immobilier, les défis de gestion auxquels il fait face, l'expertise que son personnel a su développer, mais également la pénurie, le faible sentiment d'appartenance envers l'employeur, la faiblesse de son « service à la clientèle », la mauvaise perception qu'il génère, tout y est.

Il convient donc de saluer la franchise et la lucidité dont fait preuve le CSSDM dans cette section, qui est largement plus assumée en ce qui concerne ses vulnérabilités que ne l'était le précédent PEVR. Plusieurs des éléments de contexte identifiés dépassant le cadre d'application d'un PEVR, le CSSDM s'est engagé à élaborer un plan d'action parallèle pour y faire face, notamment au point de vue de la gestion du personnel, du sentiment d'appartenance et du parc immobilier. Or, la mise en œuvre de mesures en ce sens ne saurait se faire sans une consultation réelle des syndicats. L'employeur ne peut pas, dans ce contexte précaire qu'il décrit, s'imaginer qu'il peut se passer de l'Alliance ou considérer que nous nous mêlons de choses qui ne nous regardent pas. Au contraire, l'Alliance est et restera la voix lui rappelant sans cesse de respecter et valoriser celles et ceux qui lui permettent de remplir sa mission.

4. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles

S'il se livre à une analyse assumée et réaliste de son contexte et des enjeux qui sont les siens, il paraît ainsi d'autant plus paradoxal qu'il se fixe ensuite des objectifs et cibles qui relèvent carrément de la pensée magique, et ce, malgré la réécriture de certains d'entre eux à la suite de la seconde phase de consultation. Rien n'annonce en effet que les conditions d'enseignement et d'apprentissage dans les prochaines années seront meilleures qu'au cours des années précédentes. En fait, c'est plutôt le contraire, surtout considérant les lourdes problématiques organisationnelles évoquées. Ainsi, notamment, ajoutons :

- Une augmentation du personnel enseignant non légalement qualifié et une quantité importante de ressources à mettre en place pour l'accompagner;

- Une poursuite et potentiellement une aggravation de la pénurie majeure au champ 1 et plus largement d'enseignantes et enseignants légalement qualifiés;
- Une insuffisance au niveau des services aux élèves HDAA;
- Un alourdissement de la tâche enseignante;
- Le maintien voire l'aggravation de la problématique de la composition de la classe;
- Des bâtiments vétustes qui ont un impact négatif sur les conditions d'enseignement et d'apprentissage;
- Les impacts de la pandémie qui se feront sentir encore de nombreuses années.

Dans ce contexte, le CSSDM aura du mal à atteindre des cibles trop ambitieuses. Malgré tout, plusieurs des cibles proposées supposent une progression des indicateurs de loin supérieure à celle des dernières années. De telles cibles font craindre une atteinte à l'autonomie professionnelle des enseignants et enseignantes, notamment au niveau de l'évaluation, les directions exerçant une pression pour que les résultats des élèves permettent de rencontrer les cibles du projet éducatif, lesquelles auront été adoptées également sous pression pour qu'elles permettent au CSSDM d'atteindre celles de son PEVR. L'Alliance ne saurait être complice d'objectifs dont la réalisation repose sur la nécessité de faire plus avec moins, à l'instar de ce qui est malheureusement véhiculé comme idéologie depuis des décennies dans le réseau de l'éducation et plus largement dans la fonction publique.

Plusieurs des objectifs ont par ailleurs été justifiés avec ce que les représentantes et représentants du CSSDM nomment la « règle du pouce », c'est-à-dire en identifiant virtuellement le nombre d'élèves moyen requis dans chaque établissement pour atteindre l'objectif. Bien qu'une telle méthode permette de relativiser l'effort requis en l'exemplifiant à un niveau plus saisissable, elle a le défaut de faire paraître les objectifs comme plus atteignables en laissant de côté le fait que l'effort requis ne le sera justement pas sur la base d'une moyenne, mais bien de manière inégale selon la réalité de chaque milieu. Des établissements à grande proportion d'élèves en difficulté devront aller chercher beaucoup plus d'élèves pour que la cible soit atteinte et *a contrario* les établissements qui ne comportent que très peu d'élèves HDAA ne pourront tout simplement pas contribuer dans une juste mesure à son atteinte. Une telle « méthode » a de quoi inquiéter sur les véritables motivations de l'employeur : cherche-t-il véritablement à améliorer la réussite de ses élèves ou se contente-t-il de le laisser paraître? Malheureusement, on peut constater dans le cadre du choix des orientations, objectifs, indicateurs et cibles que le projet de PEVR de l'employeur vise davantage à susciter la satisfaction et l'étonnement du MEQ, redorant ainsi le blason du CSSDM et de ses représentantes et représentants hors cadres, qu'à établir de véritables objectifs réalistes et atteignables qui permettent de constater la profondeur du fossé qui sépare la réalité montréalaise de celle des autres régions.

L'ensemble des positions qui suivent en lien avec les orientations, objectifs, indicateurs et cibles de la 2^e phase de consultation ont été entérinées à l'unanimité par l'Assemblée des personnes déléguées à sa réunion du 9 mai 2023.

Enjeu 1 : Proportion élevée d'élèves dont les résultats sont inférieurs à 70 % en mathématiques et français.

Les objectifs visent à augmenter la proportion d'élèves ayant 70 % et plus en maths et français, au primaire et au secondaire. Le taux s'établit actuellement à 77,5 % au primaire et 54 % au secondaire. Ainsi, au primaire, 22,5 % des élèves sont en bas de 70 % dans ces disciplines. Selon l'employeur, le tiers environ est dans la catégorie vulnérable (60 à 70 %), soit donc environ 7,5 % des élèves. Or, 7,5 %, c'est exactement la hausse qui est visée dans l'objectif, ce qui implique qu'on s'attend à ce que la vaste majorité des élèves vulnérables ne le soient plus à la fin de la période couverte. Cette cible vise ainsi une progression de l'indicateur largement supérieure à celle des dernières années et elle est donc irréaliste. La même chose peut être dite de la cible fixée pour le secondaire.

Qui plus est, en libellant son objectif de façon à inclure les deux disciplines, le CSSDM occulte la véritable réalité de ses élèves. En effet, un élève qui est considéré comme vulnérable seulement en mathématiques ne fait pas partie des données fournies relativement à cet enjeu, à l'instar de l'élève vulnérable en français seulement. S'il voulait véritablement s'attaquer à la réussite de ses élèves dans ces deux matières, il aurait certainement pu en faire deux objectifs dotés d'indicateurs et de cibles différentes. Il aurait toutefois à composer avec de moins grandes probabilités de voir ses indicateurs être significativement augmentés, puisque l'élève qui passerait de vulnérable à non vulnérable en mathématiques par exemple, mais pas en français, n'exercerait une influence positive que sur l'objectif qui concerne la première discipline, mais pas sur celui de la seconde pour laquelle il aurait plutôt une influence négative ou du moins négligeable.

Enjeu 2 : Faible taux de réussite en français et mathématiques des élèves ayant un plan d'intervention (PI)

La population liée à cet objectif est mal définie. Dans notre avis sur les écoles entièrement dédiées à des projets pédagogiques particuliers remis en 2022², notre analyse avait soulevé des écarts importants sur l'attribution des PI dans les écoles du CSSDM. En effet, dans certaines écoles, le PI était presque exclusivement associé aux élèves HDAA alors que dans d'autres écoles, une partie importante des PI étaient attribués à des élèves n'ayant aucun code de difficulté. De plus, l'écart est particulièrement élevé en comparant le primaire et le secondaire. Beaucoup de PI au primaire vont à des élèves qui n'ont pas de code de difficulté, alors que la tendance s'inverse au secondaire.

² Disponible en ligne au <https://alliancedesprofs.gc.ca/wp-content/uploads/2022/04/20220421-VF-Avis-demande-renouvellement-statut-ecoles-PPP.pdf>

Le processus d'attribution des PI étant différent selon le milieu, comment l'employeur peut-il en toute connaissance de cause se fixer ainsi un objectif bon pour l'ensemble de ses établissements? Il pourrait en effet être atteint par l'augmentation des résultats des élèves, mais pourrait tout autant l'être par la modification des critères d'attribution des PI, ce qui est à prévoir étant donné la révision annoncée au Comité paritaire au niveau de la commission pour les élèves à risque et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage quant à l'attribution des services aux élèves en difficulté. La progression en français a même été à la baisse au cours des dernières années, et on souhaite malgré tout une cible d'augmentation de 6 %!

Enjeu 3 : Faible taux de réussite en français des élèves du secondaire ayant fréquenté l'accueil

Pour cet enjeu, le CSSDM vise une cible plus modeste, soit une augmentation du taux de réussite de 2,6 %. Or, ce taux a diminué de 2,2 % au cours des quatre dernières années, possiblement en raison des impacts majeurs de la pandémie sur ces élèves. La cible reste irréaliste même si elle est plus modeste. Il faut d'ailleurs mentionner que l'offre en soutien linguistique est loin d'être à la hauteur des besoins.

Au contraire, le taux de réussite va diminuer si le CSSDM continue sa politique de non-reconnaissance des élèves sous-scolarisés ou avec un trouble d'apprentissage, son orientation d'apprentissage par âge-niveau et sa pression d'intégration le plus rapidement possible. Ces élèves qui ont besoin de soutien particulier pour apprendre et évoluer harmonieusement n'en ont pas.

De plus, il est hasardeux de fixer des objectifs élevés quant aux élèves en provenance de l'accueil, car cette population est hétéroclite et appelée à varier par des contextes mondiaux qu'on ne peut prévoir ainsi que par les conditions d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants qui sont des facteurs largement hors du contrôle du CSSDM. Pourtant bien que ce soit tout à fait de son contrôle, le CSSDM n'a toujours pas rétabli son offre de service relative au programme d'enseignement de la langue d'origine (PELO), que ce soit en classe d'accueil ou comme le privilège l'Alliance dans le cadre d'une offre de service universelle parascolaire alors que l'apprentissage de la langue d'origine constitue un facteur positif eu égard à l'intégration à la société d'accueil, et ce, depuis qu'il y a mis fin en mars 2020 en raison de la pandémie. Après des années difficiles, le nombre d'élèves fréquentant la classe d'accueil est aujourd'hui à un niveau record.

Enjeu 4: Faible taux de diplomation et de qualification des EHDA et garçons

On peut constater dans la documentation soumise à la 2^e phase de consultation, sur une période de 7 ans, une progression approximative de 10 % du taux de diplomation pour ces catégories d'élèves, soit environ 1,43 % par an. Le CSSDM dans sa présentation a bien pris le soin de souligner le travail exceptionnel fait par les équipes-écoles pour en arriver à un tel résultat. Or, la cible pour les élèves HDAA vise une hausse similaire de 9 %, mais

pour une période de 4 ans correspondant à la périodicité de la planification stratégique ministérielle, soit une progression de l'indicateur largement supérieure à celle des dernières années.

Quant aux hausses attendues pour les garçons ainsi que pour les élèves en général, elles sont de l'ordre de 5,5 % et 4,6 %³, soit, toutes proportions gardées, dans un ordre de grandeur similaire aux 7 années précédentes. On doit d'ailleurs se demander si dans le contexte actuel il y a lieu de conserver une progression similaire pour les quatre prochaines années, étant donné le plafond asymptotique que risquent d'atteindre ces indicateurs.

Enjeu 5 : Taux élevé d'interruption des études à la Formation générale des adultes

L'orientation liée à cet enjeu se lit ainsi : S'assurer que tous les parcours mènent à une première diplomation ou qualification. Or, l'indicateur choisi est le taux d'élèves qui se rendent jusqu'à l'évaluation dans un code-cours donné. Cet indicateur est bien indirectement lié à l'obtention de la qualification, car un élève peut faire la passation de toutes les évaluations sans pourtant réussir, alors même que sa présence à l'éducation des adultes témoigne de sa motivation. De plus, en privilégiant l'objectif d'augmenter les taux d'évaluation dans les programmes de français et de mathématique, on laisse de côté les différents programmes que sont l'insertion sociale, la francisation et l'insertion socio-professionnelle. Or, la réussite à l'éducation des adultes se conçoit bien plus que par la simple réussite académique, alors que l'intégration des immigrants et la réintégration au marché du travail des personnes exclues et marginalisées constituent des objectifs inhérents à ce secteur qu'on peut tout à fait identifier comme des réussites lorsqu'elles se réalisent. Au-delà de la pression induite que le choix de l'orientation, de l'objectif et de l'indicateur ajoutera à la charge des enseignantes et enseignants de l'éducation des adultes, l'Alliance est d'avis que l'employeur devrait plutôt axer ses efforts sur l'amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage, car l'enjeu qui guette ce secteur est davantage la pénurie d'enseignantes et d'enseignants qualifiés.

Les élèves adultes ne sont pas captifs comme le sont ceux de la formation générale des jeunes et de nombreux facteurs peuvent expliquer leur abandon. Ainsi, l'Alliance est d'avis que le CSSDM devrait carrément revoir les différents éléments de son PEVR par rapport à l'éducation des adultes pour véritablement tenir compte des enjeux qui la concernent et soutenir les enseignantes et enseignants qui la portent à bout de bras. Le fait de changer le projet de cible pour le taux d'évaluation en mathématiques de 52 % à

³ À la rencontre du Comité pédagogique de consultation du 26 mai dernier, le directeur des Services éducatifs nous a indiqué que le Comité d'engagement pour la réussite des élèves avait revu les cibles de l'enjeu 4, passant de 87% à 85% pour le taux global de diplomation/qualification, de 65% à 64% pour le taux de diplomation/qualification des EHDA et de 80% à 81 % pour le taux diplomation/qualification des garçons. Nous n'avons toutefois pas reçu de documentation en lien avec ces changements. Cette révision est de faible ampleur et ne change pas les constats globaux que fait l'Alliance transmis lors de la phase 2 de consultation.

50 %⁴ à la suite de la seconde phase de consultation et des commentaires de l'Alliance à ce sujet démontre malheureusement jusqu'à preuve du contraire que le CSSDM a une vision limitée de son engagement vers la réussite des élèves.

Enjeu 6 : Taux d'abandon et d'échec élevés en FP

En ce qui concerne ce secteur, une première cible vise à diminuer le taux d'abandon de 10 %. Or, selon les graphiques présentés, celui-ci a fluctué au cours des 4 dernières années pour une augmentation nette d'environ 4 %. Cette cible est donc tout à fait irréaliste, car elle dépasse largement une progression stable par rapport aux dernières années. Il est à noter d'ailleurs que le taux d'abandon est largement influencé par des facteurs extérieurs sur lesquels le CSSDM et les profs n'ont que peu ou pas de contrôle, dont l'état du marché du travail y compris la pénurie généralisée de travailleuses et travailleurs, la concurrence entre les centres de services scolaire et le réseau privé ainsi que la proportion d'abandons qui sera toujours due au fait que des élèves réalisent après leur inscription ne pas être dans la bonne branche.

Une deuxième cible vise à augmenter le taux de réussite de 5,2 % pour atteindre 92 %⁵. Le graphique présenté montre cependant, au cours des 4 dernières années, une relative stabilité de ce taux à 87 %. La cible est irréaliste, car à l'instar d'autres cibles précédemment présentées, elle dépasse largement une progression stable par rapport aux dernières années.

Ajoutons que les objectifs sont pour le moins douteux eu égard à l'orientation visant à s'assurer que tous les parcours mènent à une première diplomation ou qualification. L'objectif principal devrait à notre avis être l'augmentation non pas du taux, mais du nombre absolu de diplômés. Le fait de tenter d'agir sur le taux d'abandon est logique, mais seulement dans la mesure où il est compris selon l'angle du taux d'abandon *définitif* ; une étudiante ou un étudiant qui choisit de se réorienter ne devrait pas être considéré dans le taux d'abandon. En ce sens, le nombre absolu d'inscriptions et de départs de groupes devraient constituer les indicateurs permettant d'atteindre un objectif visant l'augmentation du nombre absolu de diplômés, lequel répondrait à notre avis mieux à l'orientation retenue. Les parcours peuvent être semés d'embûches, mais mener malgré tout à une première diplomation ou qualification à leur terme. Ainsi, selon nous, l'employeur gagnerait à admettre le plus grand nombre possible d'étudiantes et étudiants

⁴ Comme pour les cibles de l'enjeu 4, celle portant sur le taux d'évaluation en mathématiques de l'enjeu 5 a été revue et annoncée à la rencontre du CPC du 26 mai dernier sans que l'employeur nous fournisse de documentation supplémentaire justifiant ce changement ni les raisons pour lesquelles il n'avait alors pas tenu compte de nos commentaires à son propos.

⁵ Là encore, c'est à la suite de la seconde phase de consultation que le CSSDM a choisi de revoir à la baisse la cible d'abord établie par le CERÉ à 95%. Comme pour les autres modifications annoncées séance tenante le 26 mai dernier en CPC, l'employeur n'a pas fourni d'autre documentation pour alimenter la présente consultation. Bien que cette baisse soit la bienvenue, l'analyse que nous faisons de cette cible demeure.

à la FP dans le cadre de l'amorce d'un parcours et à ne considérer comme abandons que les étudiantes et étudiants qui quittent les études et non celles et ceux qui se réorientent.

En laissant des étudiantes et étudiants poireauter sur des listes d'attente avant qu'un nombre « magique » assurant la rentabilité de la cohorte ne soit atteint, le centre de services se prive d'admettre des étudiantes et étudiants dont le parcours mènerait à une première diplomation ou qualification et les décourage de la FP dans sa globalité, ces derniers arrivant rapidement à la conclusion que leur inscription dans un autre programme risque d'allonger le délai déjà substantiel avant leur diplomation et leur intégration dans un métier. Ce faisant, le CSSDM contribue à ce que ces derniers choisissent de s'intégrer au marché du travail sans diplôme.

Cela est tout particulièrement vrai dans le secteur de la construction. En effet, les étudiantes et étudiants aspirant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) peuvent se voir inscrire dans un bassin, qui est ouvert lorsqu'il y a moins de 5 % des détenteurs d'un certificat de compétence apprenti ou occupation disponibles pour la région et le métier/occupation concerné, par un employeur leur garantissant 150 heures de travail sur une période de 3 mois, et ce, malgré l'absence de DEP ou de formation initiale. En effet, on peut lire ceci sur le site web de la Commission de la construction du Québec (CCQ) : « Il est possible que la main-d'œuvre détenant un certificat de compétence ne suffise pas dans une région pour combler les emplois disponibles. Dans ce cas, une personne non diplômée peut obtenir un certificat de compétence apprenti ou un certificat de compétence occupation. »⁶ Ainsi, devant la pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur, pour permettre aux employeurs d'avoir accès à des travailleuses et travailleurs pour remplir leurs obligations contractuelles, les potentiels étudiantes et étudiants se retrouvent rapidement devant un dilemme : rester sur une liste d'attente du centre de formation professionnelle leur donnant éventuellement accès à un programme de formation initiale menant à un DEP variant entre 690 heures et 1 800 heures ou se faire embaucher sans autres formalités par un employeur leur garantissant au moins 150 heures de travail rémunéré sur 3 mois. Les deux éventualités leur permettant d'accéder à la pratique d'un métier, nombreux sont ceux qui optent malheureusement pour la seconde option, tant et si bien que « les entrées totales de travailleurs dans l'industrie sont passées de 13 700 en 2012 à 21 638 en 2021, une augmentation de près de 60 %. La part de travailleurs qui sont entrés par diplomation était de 40 % en 2012 et de 22 % 10 ans plus tard. Alors que cette part est en diminution, la part d'entrée par bassin est en croissance depuis 2015, pour atteindre 78 % des entrées en 2021. »⁷

⁶ <https://www.ccq.org/fr-CA/qualification-acces-industrie/bassins-main-oeuvre>

⁷ CCQ, Bilan sur les mesures de rareté de main-d'œuvre, 2022, p. 34.

5. Mission et valeurs

Après avoir cité la mission du centre de services scolaire, telle qu'inscrite à l'article 207.1 de la LIP et après avoir énoncé sa vision, à savoir de devenir une référence en éducation au Québec, quatre valeurs phares sont énumérées : engagement, efficacité, bienveillance et audace. Pour chacune de ces valeurs, l'employeur énonce les comportements observables associés. L'Alliance est notamment consultée sur ces comportements, l'employeur se demandant si certains sont manquants ou si une clarification s'avère nécessaire afin de mettre davantage l'accent sur la réussite éducative.

Il va sans dire que la mission du CSSDM est bel et bien celle inscrite à la LIP, y compris la définition du principe de « subsidiarité ». En effet, si la vision du CSSDM d'être dans le futur (sera) une référence en éducation au Québec, qui s'exprimera selon le document de consultation par une gestion personnalisée au service de la réussite et l'implantation d'un modèle de gestion de proximité visant notamment à accroître la confiance des parents, du personnel et des partenaires devant « l'immense potentiel » du CSSDM, alors le principe de subsidiarité, c'est-à-dire « déléguer les pouvoirs et responsabilités au niveau approprié d'autorité en recherchant une répartition adéquate des lieux de décision et en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des élèves » doit devenir un fait. Or, force est de constater, ne serait-ce qu'avec l'imposition de l'adoption au plus tard en juin 2023 des projets éducatifs et les consignes très strictes données aux directions quant qu'à leur contenu, qu'il reste du chemin à faire pour que le CSSDM remplisse effectivement sa mission⁸. Les projets éducatifs doivent pourtant tenir compte du PEVR et être cohérents avec ce dernier alors qu'il ne sera toujours pas publié à ce moment.

Malheureusement, nous devons nous résoudre à anticiper au contraire une plus grande concentration des pouvoirs au sein du CSSDM. Dans les différents comportements observables évoqués pour chacune des quatre valeurs du projet de PEVR, on peut de fait lire « participer et s'impliquer dans les décisions », « concentrer ses efforts afin d'atteindre le but commun », « persévérer face aux difficultés », « planifier les actions en fonction des objectifs » et « rehausser le niveau de compétences »⁹. D'aucuns y comprendront que le CSSDM souhaite s'engager à soutenir ses milieux, mais plutôt un engagement vers la réussite tel qu'il l'entend. Il a d'ailleurs l'audace d'« encourager la créativité » et de s'attendre à ce qu'on « [accueille] le changement » et qu'on « [remette] en question le *statu quo* ». L'Alliance se méfie justement de l'utilisation des

⁸ La saga de la réorganisation sans consultation du service de soutien pédagogique à l'intégration pour la déficience physique et/ou organique (SSPI) constitue également un exemple de choix pour illustrer le chemin restant à parcourir.

⁹ Ce « comportement observable » se décline d'une manière particulièrement inquiétante pour le respect et à la valorisation de l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants. En misant sur le développement des compétences, dans la mesure où il est question des compétences des élèves, on s'éloigne une fois de plus de la vision de la Fédération autonome de l'enseignement et de l'Alliance pour qui l'instruction et les savoirs doivent primer. S'il est vrai que l'école doit développer chez l'élève les compétences nécessaires à la vie sociale, économique et culturelle, elle a également le devoir de l'instruire de manière à ce qu'il dispose des connaissances nécessaires à la critique et à la transformation de sa société.

mots « audace » et « ambition » dans le contexte que connaissent actuellement les centres de services scolaire et plus largement le réseau public d'éducation au Québec. Toutes les actions qui ont été prises dans les dernières années sous le parapluie de ces vocables l'ont été dans l'intention dite de « faire mieux », à comprendre dans le sens de « faire plus avec moins ».

Si ces derniers comportements observables attendus sont au mieux ambigus et au pire carrément trompeurs, ceux qui accompagnent la valeur de bienveillance fondent un maigre espoir que les enseignantes et enseignants ainsi que leurs représentantes et représentants soient véritablement écoutés par l'employeur. Malheureusement, ce vocable éculé a déjà été utilisé *ad nauseam* sans qu'on ne puisse constater de gestes concrets pour l'accompagner et parfois même pour venir étouffer la critique ou la contestation. Encore là, en « [prenant] le temps d'écouter et d'être disponible pour l'autre » et en « [tenant] compte de l'impact de ses actions sur les personnes les plus vulnérables », il y a lieu de se questionner sur l'identité des sujets et des objets de ces comportements observables et sur les véritables intentions du CSSDM.

Pour répondre à la question que pose le CSSDM à propos de cette section, l'Alliance est d'avis que les comportements observables inscrits au document de consultation devraient être revus afin qu'il soit clarifié auprès de qui et de la part de qui ils devront être observés, le tout en respect du principe de subsidiarité. Quant à des comportements observables manquants, l'Alliance exige du CSSDM qu'il ait l'audace d'ajouter à son PEVR un engagement à soutenir efficacement son personnel enseignant dans l'accomplissement de la mission de ses écoles et centres avec bienveillance et en respect de son autonomie professionnelle. Un tel comportement observable de la part des représentantes et représentants du CSSDM, des directions d'établissement aux directions générales en passant par les agents de ses différents services, aurait l'avantage de transcender l'ensemble des valeurs évoquées en assurant dans le cadre de sa mission la vision dont il souhaite se doter.

L'Alliance désire aussi rappeler au CSSDM par le présent avis que dans l'exercice de sa mission, le respect, la défense et la valorisation de l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants qu'il emploie devraient constituer des valeurs lui permettant de devenir une référence en éducation au Québec, en rétablissant par le fait même sa confiance, sa rétention et son attraction.

6. Conclusion

Pour résumer, l'Alliance :

1. Se dissocie du PEVR du CSSDM et critique ses importantes lacunes méthodologiques ainsi que son manque de considération pour les profs et leur milieu d'enseignement dans l'ensemble de l'exercice de son élaboration;
2. Salue la franchise et la lucidité dont fait preuve le CSSDM dans la section de son PEVR portant sur le contexte dans lequel il évolue et les enjeux auxquels il fait face, mais rappelle qu'elle continuera d'être une voix forte pour dénoncer les problèmes vécus par les profs et continuera à proposer des solutions pour les résoudre;
3. Exige que le CSSDM modifie ses objectifs et cibles afin qu'ils soient réalistes et non arbitraires, de manière à brosser un portrait juste de ses capacités dans un contexte post-pandémique d'accélération de la pénurie d'enseignantes et enseignants;
4. Dénonce vigoureusement les multiples attaques à peine voilées à l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants, le désir d'en faire plus avec moins ainsi que la centralisation accrue souhaitée des décisions relatives aux orientations pédagogiques, le tout dans le cadre de la promotion d'une logique de marchandisation de l'éducation.



Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027

3^e consultation

Résultats et consultation finale

s'unir pour
réussir

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Mission, vision et valeurs



**Centre
de services scolaire
de Montréal**

Québec 

Mission

3^e consultation

Quelle est la mission du CSSDM?

Selon la *Loi sur l'instruction publique* :

« Le centre de services scolaire a pour mission *d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative*, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il *organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable* des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il *contribue*, dans la mesure prévue par la loi, *au développement social, économique et culturel de sa région*

Aux fins du deuxième alinéa, on entend par « principe de subsidiarité » le principe selon lequel les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité en recherchant une répartition adéquate des lieux de décision et en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des élèves. »



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Vision

3^e consultation

Quelle est la vision du CSSDM?

Le CSSDM sera une référence en éducation au Québec

Gestion personnalisée
au service de la réussite

Maximiser
l'utilisation
d'outils de
suivi et
de monitoring
des résultats

Implantation d'un modèle
de gestion de proximité

Adapter la culture
organisationnelle
aux enjeux liés à
la réussite des
élèves

Parents, personnel
et partenaires

Accroître la
confiance envers
l'immense
potentiel du Centre
de services scolaire
de Montréal



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Valeurs

3^e consultation

Engagement

Bienveillance

Efficacité

Audace



Valeurs

Comportements observables

Engagement

- Participer et s'impliquer dans les décisions
- Concentrer ses efforts afin d'atteindre le but commun
- Persévérer face aux difficultés



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Valeurs

Comportements observables

Efficacité

- Se fixer des objectifs et en effectuer régulièrement le suivi
- Planifier les actions en fonction des objectifs
- Rehausser le niveau de compétences



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Valeurs

Comportements observables

Bienveillance

- Prendre le temps d'écouter et d'être disponible pour l'autre
- Tenir compte de l'impact de ses actions sur les personnes les plus vulnérables



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Valeurs

Comportements observables

Audace

- Accueillir le changement
- Remettre en question le *statu quo*
- Encourager la créativité



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Valeurs

3^e consultation

La parole est à vous :

1. Certains comportements observables sont-ils manquants ou une clarification s'avère-t-elle nécessaire afin de mettre davantage l'accent sur la réussite éducative?



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Contexte et enjeux



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Contexte et enjeux

Particularités du CSSDM

Aspects géographiques et de taille :

- Le plus grand centre de services scolaire (CSS) au Québec – 187 établissements¹
 - **Écoles primaires** : 121 ordinaires + 5 pour EHDAA²
 - **Écoles secondaires** : 24 ordinaires + 7 EHDAA
 - **Écoles primaires et secondaires** : 3 + 3 EHDAA
 - **Formation professionnelle (FP)** : 9
 - **Formation générale des adultes (FGA)** : 15



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

¹ Données du 23 décembre 2022

² Élèves handicapés ou en difficulté
d'adaptation ou d'apprentissage

Contexte et enjeux

Particularités du CSSDM

Aspects géographiques et de taille :

- Le plus grand centre de services scolaire au Québec – 109 141 élèves³
 - **Préscolaire et primaire** : 49 612
 - **Secondaire** : 25 957
 - **FP** : 14 083
 - **FGA** : 19 489



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Contexte et enjeux

Particularités du CSSDM

Aspects géographiques et de taille :

- Le plus grand centre de services scolaire au Québec – 18 187 employés⁴
 - Enseignants : 9 822
 - Membres du personnel de soutien : 6 697
 - Professionnels : 1 007
 - Membres du personnel d'encadrement : 661



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Contexte et enjeux

Particularités du CSSDM

Aspects géographiques et de taille :

- Écoles en milieu urbain
- Territoire densément peuplé sur 147,72 km carrés
- Concentration élevée d'écoles dans un même quartier
- Le territoire s'étend sur 2 villes et 8 arrondissements
- Transport scolaire – Peu d'autobus scolaires : transport actif, transport en commun et transport adapté



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Contexte et enjeux

Particularités du CSSDM

Aspects sociaux et économiques :

- Mobilité de la population scolaire
 - Changements d'écoles et déménagements fréquents :
Accès difficile au logement causé par
l'embourgeoisement rapide dans certains quartiers et
la pénurie de logements abordables
- Niveaux socioéconomiques très diversifiés
 - Réalités parfois bien différentes d'une école à l'autre,
à l'occasion au sein d'un même quartier



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Contexte et enjeux

Particularités du CSSDM

Aspects sociaux et économiques :

- Indices de défavorisation qui ne représentent pas nécessairement la réalité sociale du terrain
 - Primaire : 76 écoles défavorisées sur 128
 - Secondaire : 25 écoles défavorisées sur 31
- Criminalité en hausse sur l'Île de Montréal



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Contexte et enjeux

Particularités du CSSDM

Aspects sociaux et économiques :

- Nombre d'écoles privées sur le territoire
 - Primaire : 30 privées
 - Secondaire : 27 privées
 - Préscolaire-primaire-secondaire : 29 privées
 - Secondaire-FGA : 4 privées
 - FGA : Aucune privée
 - FP : 10 privées
- Offre culturelle et artistique foisonnante
- Présence de nombreux partenaires



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Contexte et enjeux

Particularités du CSSDM

Population d'élèves :

- Grand nombre d'élèves issus de la diversité
- Immigration importante nécessite la création constante de classes d'accueil et de francisation

Élèves à l'accueil ⁵	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023 (avril 2023)
Préscolaire	684	659	503	583	742
Primaire	2 709	2 339	1 684	1 650	2 726
Secondaire	1 651	1 423	945	939	1 643
Total	5 082	4 429	3 132	3 152	5 111



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Contexte et enjeux

Particularités du CSSDM

Population d'élèves :

- Réalité des familles montréalaises:
 - Nos jeunes élèves : Parlent à 30.5 % une autre langue que le français à la maison
46.7 % ont une langue maternelle autre que le français
- Certaines populations d'élèves plus vulnérables fréquentent une école éloignée de leur lieu de résidence
 - Les classes spécialisées pour élèves HDAA et classes d'accueil sont concentrées dans des établissements spécifiques



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Contexte et enjeux

Particularités du CSSDM

Infrastructures :

- Vétusté des bâtiments - moyenne d'âge 71 ans
- Gestion des espaces complexe
 - Peu de terrains disponibles pour construire de nouvelles écoles et annexes
 - Locaux utilisés à pleine capacité dans plusieurs écoles
 - Recours à des écoles transitoires (écoles délocalisées)
- Patrimoine du parc immobilier – richesse historique
- Parmi les premiers donneurs de contrats en éducation au Québec



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Contexte et enjeux

Particularités du CSSDM

Aspects organisationnels :

- Défis de gestion associés à la taille
 - Complexité administrative et du processus décisionnel
 - Accès aux informations pour le personnel et les parents
- Enjeu de perception - confusion entre les rôles du CSSDM et de ses établissements
- Personnel résidant à l'extérieur de l'Île
 - 26.2 % des employés du CSSDM n'habitent pas à Montréal



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Contexte et enjeux

Forces du CSSDM

Approche unique :

- Diversité des élèves
- Diversité du personnel
- Diversité des défis
- Ouverture du personnel – accueil naturel
- Opportunités de collaboration entre les écoles et les partenaires

Travailler au CSSDM, c'est participer à quelque chose de plus grand que soi



Contexte et enjeux

Forces du CSSDM

- Force du nombre – 18 187 employés
- Nombreuses opportunités de carrière au sein de l'organisation
- Expertise développée :
 - Accueil
 - EHDAA, de par le nombre d'écoles spécialisées
 - Au sein des services administratifs



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Contexte et enjeux

Vulnérabilités du CSSDM

- Pénurie de personnel
- Sentiment d'appartenance fort envers l'école mais faible auprès du CSS
- Clientèle immigrante – accueil en continu nécessite beaucoup de réactivité
- Complexité des communications internes et externes
- Service à la clientèle à rehausser
- Perception négative à l'égard de l'organisation



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Contexte et enjeux

Vulnérabilités du CSSDM

Inscription :

- Formation professionnelle méconnue et peu valorisée
- Baisse des inscriptions à la formation des adultes et à la formation professionnelle en raison du plein emploi
- Plus de 30 % des élèves du primaire poursuivent leurs études secondaires au privé



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Contexte et enjeux

La parole est à vous :

2. À la lumière des résultats obtenus lors de la première consultation du PEVR, est-ce que certains aspects essentiels ont été omis?



**Centre
de services scolaire
de Montréal**

Québec 

Orientations, objectifs, indicateurs et cibles



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Résultats de la 2^e consultation (au 14 avril 2023)

	CCG			CSBÉ			SYNDICATS			CÉ			COMITÉ DE PARENTS CCSHDAA			TOTAL		
	modeste	réaliste	trop ambitieuse	modeste	réaliste	trop ambitieuse	modeste	réaliste	trop ambitieuse	modeste	réaliste	trop ambitieuse	modeste	réaliste	trop ambitieuse	modeste	réaliste	trop ambitieuse
ENJEU 1 - VULNÉRABILITÉ INDICATEUR PRIMAIRE	0	19	6	0	1	0	0	3	0	2	39	33	1	26	22	3	88	61
ENJEU 1 - VULNÉRABILITÉ INDICATEUR SECONDAIRE	1	11	12	0	1	0	0	2	1	9	40	23	10	21	20	20	75	56
ENJEU 2 - PI FRANÇAIS	0	18	9	0	1	0	0	2	1	3	44	29	3	29	18	6	94	57
ENJEU 2 - PI MATHÉMATIQUE	0	15	11	0	1	0	0	3	0	4	34	37	4	29	18	8	82	66
ENJEU 3 - ACCUEIL	0	24	4	0	1	0	0	3	0	7	59	9	9	32	9	16	119	22
ENJEU 4 – DIPLOMATION GÉNÉRAL	0	10	17	0	1	0	0	2	1	3	27	41	1	27	21	4	67	80
ENJEU 4 – DIPLOMATION EHDAA	0	9	17	0	1	0	0	3	0	2	33	37	7	23	19	9	69	73
ENJEU 4 – DIPLOMATION GARÇONS	1	21	3	0	1	0	0	2	1	4	53	14	5	33	11	10	110	29
ENJEU 5 – FGA FRANÇAIS	0	16	11	0	1	0	0	0	3	5	33	30	5	28	16	10	78	60
ENJEU 5 – FGA MATHÉMATIQUE	1	12	11	0	0	1	0	0	3	7	31	30	11	24	14	19	67	59
ENJEU 6 – FP ABANDON	0	11	14	0	1	0	0	1	2	5	38	22	7	30	12	12	81	50
ENJEU 6 – FP RÉUSSITE	0	12	11	0	1	0	0	2	1	1	31	34	2	24	22	3	70	68
INDICATEUR MEQ ÉPREUVE FRANÇAIS 4 ^e	2	25	0	0	1	0	0	3	0	3	61	4	5	40	4	10	130	8
INDICATEUR MEQ ÉPREUVE MATH RÉSoudre	0	27	0	0	1	0	0	3	0	3	63	4	7	39	5	10	133	9
INDICATEUR MEQ ÉPREUVE MATH RAISONNER	0	19	6	0	1	0	0	2	1	1	33	47	2	23	25	3	78	79

Orientations, objectifs, indicateurs et cibles

Résultats de la 2^e consultation

(au 14 avril 2023)

	TOTAL		
	modeste	réaliste	trop ambitieuse
ENJEU 1 - VULNÉRABILITÉ	3	88	61
INDICATEUR PRIMAIRE			
ENJEU 1 - VULNÉRABILITÉ	20	75	56
INDICATEUR SECONDAIRE			
ENJEU 2 - PI	6	94	57
FRANÇAIS			
ENJEU 2 - PI	8	82	66
MATHÉMATIQUE			
ENJEU 3 - ACCUEIL	16	119	22
ENJEU 4 – DIPLOMATION			
GÉNÉRAL	4	67	80
ENJEU 4 – DIPLOMATION			
EHDA	9	69	73
ENJEU 4 – DIPLOMATION			
GARÇONS	10	110	29
ENJEU 5 – FGA			
FRANÇAIS	10	78	60
ENJEU 5 – FGA			
MATHÉMATIQUE	19	67	59
ENJEU 6 – FP			
ABANDON	12	81	50
ENJEU 6 – FP			
RÉUSSITE	3	70	68
INDICATEUR MEQ			
ÉPREUVE FRANÇAIS 4 ^e	10	130	8
INDICATEUR MEQ			
ÉPREUVE MATH	10	133	9
RÉSoudre			
INDICATEUR MEQ	3	78	79
ÉPREUVE MATH			
RAISONNER			



Version de travail

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec



ENJEU 1

Proportion élevée d'élèves dont les résultats sont inférieurs à 70 %* en français et en mathématique

**Les résultats sont considérés comme vulnérables lorsque sous le seuil de 70 %*

ORIENTATION

Rehausser le niveau de compétences des élèves en littératie et en numératie

OBJECTIF	INDICATEURS	VALEURS DE DÉPART	CIBLES
D'ici juin 2027, augmenter la proportion d'élèves dont les résultats sont égaux ou supérieurs à 70 % en français et en mathématique	• Proportion d'élèves du primaire dont les résultats sont égaux ou supérieurs à 70 % en français et en mathématique	77,5 %	85 %
	• Proportion d'élèves du secondaire dont les résultats sont égaux ou supérieurs à 70 % en français et en mathématique	54,5 %	65 %

Commentaires Enjeu 1⁶

CCG	« Bien que la cible soit réaliste, nous estimons qu'elle est ambitieuse. Mobiliser notre personnel quant à l'atteinte des cibles en s'appuyant sur notre projet éducatif (trouver des moyens en se basant sur la réalité et l'expertise de notre milieu). »
Syndicats / Associations	« Défis et variables: La pénurie de personnel . Le personnel non qualifié . Il y a un enjeu d' immigration avec des défis plus grand que dans le passé au vu de la proportion de réfugié. On doit s'adapter à une nouvelle réalité dans nos approches pédagogiques (changer en profondeur). Des élèves de milieu modeste vont partir hors de Montréal et cela peut faire varier les résultats. Pourquoi depuis 2017 on stagne? Quelles sont les raisons à identifier? »
Comité de parents	« Le français et les mathématiques sont des matières très déterminantes dans la réussite de nos élèves. Donc tous les moyens doivent être mis en place pour aider les élèves à améliorer leurs résultats. »
Comité de parents	« Les apprentissages du primaire sont primordiaux pour bâtir ceux du secondaire , donc il me semble que les cibles du primaire doivent être ambitieuses. »
Conseil d'établissement	« Pour atteindre une cible de 85% il serait bien d'avoir plus de ressources dans les classes pour aider les élèves vulnérables. »
Comité de parents	« Compte-tenu que les résultats n'ont pas vraiment changé dans les 4 dernières années, qu'il y a une pénurie de personnel spécialisé, il ne semble pas réaliste d'améliorer autant les résultats sans connaître les moyens proposés. »
Comité de parents	« Les nouveaux élèves qui passent par le système de l'accueil ont droit à 20 mois de classe d'accueil . Malgré leurs nombreux apprentissages réalisés en 20 mois, l'apprentissage du français demande plus de 20 mois si on souhaite que les élèves aient plus de 70% en français. En accueillant un nombre croissant d'élèves en accueil, cette cible semble trop grande. »



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

⁶ Dans un objectif de rester fidèles aux résultats des consultations, les commentaires de cette section du document ont été reproduits tels quels

ENJEU 2

Faibles taux de réussite* en français et en mathématique des élèves ayant un plan d'intervention

**La réussite comprend les résultats de 60 % et plus*

ORIENTATION

Rehausser le niveau de compétences des élèves en littératie et en numératie

OBJECTIF	INDICATEURS	VALEURS DE DÉPART	CIBLES
D'ici juin 2027, augmenter le taux de réussite des élèves ayant un plan d'intervention en français et en mathématique	• Taux de réussite des élèves ayant un plan d'intervention en français (primaire et secondaire)	74 %	80 %
	• Taux de réussite des élèves ayant un plan d'intervention en mathématique (primaire et secondaire)	67,6 %	75 %

CONSIDÉRANT

- Primaire 12 000 élèves / 50 000 ont des plans d'intervention (24%) environ 1 élève sur 4
- Secondaire 9 000 élèves / 26 000 ont des plans d'intervention (35%) environ 1 élève sur 3

Commentaires Enjeu 2⁶

CCG	« la cible est ambitieuse et non trop ambitieuse en tenant compte des réalités administratives ayant des impacts sur les statistiques (évaluations, code cours) Comme la cible est commune entre le primaire et le secondaire la notion de passage primaire-secondaire en lien avec les PI devient essentielle. »
Syndicats / Associations	« Tout est possible si l' aide est adaptée et disponible pour la réussite des élèves. »
Syndicats / Associations	« Enjeu de faire reconnaître un besoin par tous les intervenants: il y a des regards différents venant des profs ou des orthopédagogues etc. Quand les élèves passent au service de garde le plan d'intervention ne suit pas et devrait être intégré. Cela demande des moyens supplémentaires. »
Conseil d'établissement	« Il faut revoir la façon dont les plans d'intervention sont faits et s'assurer qu'il y a les ressources requises en terme de personnel pour les élèves qui en ont besoin. »
Conseil d'établissement	« Ça pourrait être réaliste, mais nous considérons que les moyens actuels rendent cette cible beaucoup trop ambitieuse (pénurie de main-d'œuvre, professionnels, etc.) »
Conseil d'établissement	« Une collaboration plus approfondie avec plusieurs ressources (TES, orthopédagogues, etc.) serait pertinente pour atteindre ces cibles. Sans oublier la collaboration avec les parents. »
Comité de parents	« il faudrait des comparables ailleurs au Qc et ailleurs au Canada. Oui pour une amélioration, mais il faut savoir comment on se positionne par rapport aux autres et faire un exercice de "root cause analysis" pour comprendre pourquoi les résultats sont moins bons. »



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

⁶ Dans un objectif de rester fidèles aux résultats des consultations, les commentaires de cette section du document ont été reproduits tels quels

ENJEU 3

Faibles taux de réussite en français des élèves du secondaire ayant fréquenté une classe d'accueil

ORIENTATION

Rehausser le niveau de compétences des élèves en littératie et en numératie

OBJECTIF	INDICATEURS	VALEURS DE DÉPART	CIBLES
D'ici juin 2027, augmenter le taux de réussite en français des élèves du secondaire ayant fréquenté une classe d'accueil	Taux de réussite en français des élèves du secondaire ayant fréquenté une classe d'accueil au cours des 5 dernières années	80,4 %	83 %

CONSIDÉRANT

- En 2021-2022, près de 11 % des élèves du secondaire avaient fréquenté une classe d'accueil au cours des 5 dernières années.

Commentaires Enjeu 3⁶

CCG	« Il faudrait avoir un service de soutien linguistique efficace et s'assurer que l'équipé école à une bonne compréhension de la réalité de ces élèves. »
Syndicats / Associations	« Enjeu des réfugiés qui est vraiment un facteur à prendre en compte et représente un gros défi. »
Conseil d'établissement	« Il faut repenser le suivi en soutien linguistique et la manière d' évaluer les élèves. »
Comité de parents	« Les enjeux sont importants car bcp d'enfants à intégrer en classe d'accueil, et c'est fluctuant, mais encore une fois la réussite et l'intégration de ces jeunes sont fondamentales. »
Conseil d'établissement	« Préoccupation au niveau des élèves qui arrivent actuellement à l'accueil : enjeu de déscolarisation dans leur parcours migratoire , ex. arrivée par le chemin Roxham. »
Conseil d'établissement	« À condition de porter une attention particulière à la disponibilité des services . »



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

⁶ Dans un objectif de rester fidèles aux résultats des consultations, les commentaires de cette section du document ont été reproduits tels quels

ENJEU 4

Faibles taux de diplomation et de qualification des EHDA et des garçons

ORIENTATION

S'assurer que tous les parcours mènent à une première diplomation ou qualification

OBJECTIF	INDICATEURS	VALEURS DE DÉPART	CIBLES
D'ici juin 2027, augmenter le taux de diplomation et de qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire	• Taux de diplomation et de qualification de l'ensemble des élèves en 7 ans	80,4 %	87 %
	• Taux de diplomation et de qualification des EHDA en 7 ans	55,8 %	65 %
	• Taux de diplomation et de qualification des garçons en 7 ans	75,5 %	80 %

Commentaires Enjeu 4⁶

CCG	« C'est essentiel de rejouer dans les parcours scolaires afin de la qualification et la soit plus accessible à plus d'élèves Réflexion nécessaire sur le redoublement au primaire afin de faire prendre conscience des impacts sur les parcours »
CCG	« TOUjours faut-il bien soutenir les parents dans le processus d' orientation des élèves HDAA »
Syndicats / Associations	« Sera t'on capable d'appliquer les actions pour les enjeux suivants: la prévention, l'accompagnement et l'orientation. Soutenir et donner du sens au projet d'étude des élèves (projet réaliste). Prendre en charge l' orientation plus tôt (secondaire 1 plutôt que 4, ou 5). »
Conseil d'établissement	« Il va falloir offrir un meilleur accompagnement pour les élèves de 14, 15 ans qui se connaisse peu, et ne savent peut-être pas quelles sont leurs orientations et les parcours possibles. »
Conseil d'établissement	« à noter que beaucoup d'élèves abandonnent pour le marché du travail, qui semble leur apporter une valorisation de leurs compétences à court terme. Avoir plus de personnel permettrait une approche plus personnalisée et permettrait peut-être à ces élèves de poursuivre jusqu'au diplôme. »
Conseil d'établissement	« Ces objectifs semblent réalistes à la seule condition que les moyens nécessaires soient mis en place. Il faudrait plus de services et de soutien aux enseignant pour l'intégration des élèves EHDAA. Les enseignants ne peuvent porter seuls cet objectif. »



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

⁶ Dans un objectif de rester fidèles aux résultats des consultations, les commentaires de cette section du document ont été reproduits tels quels

ENJEU 5

Taux élevé d'interruption des études à la Formation générale des adultes

ORIENTATION

S'assurer que tous les parcours mènent à une première diplomation ou qualification

OBJECTIF	INDICATEURS	VALEURS DE DÉPART	CIBLES
D'ici juin 2027, augmenter les taux d'évaluation dans les programmes de français et de mathématique de la FGA	• Taux d'évaluation en français de la formation générale de base (FBC + FBD)	62,8 %	70 %
	• Taux d'évaluation en mathématique de la formation générale de base (FBC + FBD)	42,5 %	52 %

Commentaires Enjeu 5⁶

CCG	« Trop ambitieuse considérant la pénurie de personnel et les autres facteurs externes. Réaliste si les pratiques pédagogiques et évaluatives sont revues, soutien des enseignants , déploiement de mesures de soutien dans les milieux. »
CCG	« Diversifier les partenariats avec les entreprises pour promouvoir les stages, l'insertion en emploi, etc. L' offre d'enseignement aux adultes est-elle innovante et assure une motivation pour les élèves. Est-ce que les conditions dans les centres favorisent la scolarisation des élèves parents qui ont des enfants et sont aux études. »
Syndicats / Associations	« Le contexte d'emploi ne favorise pas ces objectifs. Le plein emploi encourage beaucoup d'élèves à préférer le monde du travail plutôt que les études. Beaucoup d'anxiété chez les jeunes avec la pression de la réussite . cela constitue un frein qui fait augmenter le décrochage. »
Conseil d'établissement	« Le contexte actuel à propos de l' emploi accessible sans diplomation est un facteur percutant pour la poursuite des études aux adultes. Pourrait-on penser à une formation continue liée aux phénomènes en cause? »
Comité de parents	« La pénurie de main d'oeuvre et la hausse du coût de la vie sont des vents de face à l'atteinte de ces objectifs. Je crois que les conditions économiques et d'emploi auront un impact matériel sur l'atteinte de ces objectifs. »
Comité de parents	« Il faudra être créatif dans nos moyens et donner des incitatifs afin de garder cette catégorie d'élèves sur les bancs d'écoles. »
Comité consultatif des services aux EHDA	« Le défi est de maintenir une école attractive pour ces élèves »



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

⁶ Dans un objectif de rester fidèles aux résultats des consultations, les commentaires de cette section du document ont été reproduits tels quels

ENJEU 6

Taux élevé d'abandon des études en formation professionnelle

ORIENTATION

S'assurer que tous les parcours mènent à une première diplomation ou qualification

OBJECTIFS	INDICATEURS	VALEURS DE DÉPART	CIBLES
<ul style="list-style-type: none">• D'ici juin 2027, diminuer le taux d'abandon des élèves sortants en FP• D'ici juin 2027, augmenter le taux de réussite des élèves en FP	<ul style="list-style-type: none">• Taux d'abandon des élèves sortants en FP	33 %	23 %
	<ul style="list-style-type: none">• Taux de réussite en FP	86,8 %	95 %
	<ul style="list-style-type: none">• Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans (indicateur MEQ)	Donnée non disponible 16 février 2023	

Commentaires Enjeu 6⁶

CCG	« S'assurer que les employeurs ne viennent pas recruter les élèves sur les bancs d'école alors qu'ils n'ont pas complété leur formation et peuvent être engagés. Est-il possible de croire à des partenariats incitatifs de stage rémunérés en emploi tout en garantissant une diplomation. »
CCG	« ABANDON Contexte du plein emploi. Défi d'orientation professionnelle (plusieurs font des essais) Nous devrions mieux identifier les raisons qui causent l'abandon. Cibler le moment de la formation où les élèves abandonnent: s'il abandonnent après un mois, ce n'est pas la même chose que s'ils abandonnent après les 2/3 de la formation... Voir les raisons qui causent les abandons: santé, accouchement, problèmes financiers, défi de conciliation travail-famille, recrutement par les partenaires d'élèves qui n'ont pas d'intérêt pour le programme ou les connaissances de base en français, Nous avons très peu de ressources en soutien pour aider nos élèves, les suivre et les accompagner dans leur cheminement. »
Syndicats / Associations	« Le contexte d'emploi ne favorise pas ces objectifs. Le plein emploi encourage beaucoup d'élèves à préférer le monde du travail plutôt que les études. Savoir aussi quelles sont les raisons de l'abandon de chaque élève. »
Conseil d'établissement	« Le contexte de pénurie d'emploi n'est pas favorable à compléter ses études quand les emplois leurs sont offerts sans diplômes nécessaires. Il faudrait plus valoriser ce secteur et faire des liens avec le secondaire. Il faudrait avoir des ententes de formation en emploi avec les entreprises. »
Comité consultatif des services aux EHDA	« Les programmes doivent demeurer suffisamment attractifs pour contrer le décrochage et le pouvoir de l'industrie et de la marchandisation de l'éducation. »
Conseil d'établissement	« Il faut augmenter les possibilités d'alternance travail-étude. Il faut augmenter la pertinence des diplômes... S'il est possible d'obtenir le même travail et le même salaire sans diplôme, c'est questionnant. »



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec

⁶ Dans un objectif de rester fidèles aux résultats des consultations, les commentaires de cette section du document ont été reproduits tels quels

INDICATEURS MEQ – CIBLES CSSDM

ENJEUX MEQ	ORIENTATIONS MEQ	OBJECTIFS MEQ	INDICATEURS	VALEUR DE DÉPART CSSDM	CIBLES CSSDM
La réussite éducative	Faire de la réussite de nos élèves une grande priorité de la société québécoise	Accroître la réussite des élèves	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4 ^e année du primaire, dans le réseau public	87,4 %	90 %
			Taux de réussite à l'épreuve obligatoire de mathématique, 6 ^e année du primaire, dans le réseau public	Résoudre 82,4 % Raisonner 80,9 %	88 % Résoudre 85 % Raisonner 90 %

Commentaires Enjeu MEQ⁶

Épreuve français

CCG	« Les études le prouvent que si un élève est en échec en 4e année, les chances de réussite au secondaire sont minces. »
Conseil d'établissement	« En autant que les moyens soient mis en place afin d'atteindre vos cibles. »
Conseil d'établissement	« Grande importance de la lecture pour réussir les autres compétences. »
Comité de parents	« Il est absolument crucial d'aider les enfants à réussir en français au primaire pour les retenir à l'école jusqu'à la fin de leur secondaire . »



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

⁶ Dans un objectif de rester fidèles aux résultats des consultations, les commentaires de cette section du document ont été reproduits tels quels

Commentaires Enjeu MEQ⁶

Épreuve mathématique

CCG	« Raisonner: 10% nous semble ambitieux. Cependant l' emphase sur les mathématiques est importante pour contrer le décrochage scolaire. »
Syndicats / Associations	« Beaucoup de retard à rattraper pour les mathématiques par rapport au français qui a été privilégié ces dernières années. »
Conseil d'établissement	« Raisonner implique un plus grand transfert de connaissance , cela nous apparaît élevé comme cible. »
Conseil d'établissement	« C'est le même constat d'une dichotomie entre les résultats des épreuves obligatoires et les taux de décrochage et d'abandon scolaire.. Les lacunes pour les élèves en difficulté EHDAA à résoudre sont dramatiques. »
Comité consultatif des services aux EHDAA	« il faudrait au moins revenir aux taux les plus élevés obtenus. »



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

⁶ Dans un objectif de rester fidèles aux résultats des consultations, les commentaires de cette section du document ont été reproduits tels quels

Commentaires généraux⁶

CCG	« En général les cibles sont réalistes et nous semble un défi intéressant à relever. Cependant, le manque de personnel nous semble un défis vraiment important. Le CSSDM devra trouver des moyens pour la rétenion du personnel . »
CCG	« Beaucoup d'enjeux et beaucoup de cibles pour une diversité de milieux. Espérons que nous serons capables de les mener à terme. Il est important de revoir les pratiques . Des formations obligatoires sur les enseignements stratégiques, pratiques efficaces. Lors d'engagement et pour s'assurer d'une cohérence avec les études, TOUS les enseignants devraient être obligés de suivre les attentes. Il faut désormais se pencher sur les moyens et y croire!! »
CCG	« La mobilisation de nos équipes sera nécessaire. Il faudra écouter nos équipes et s'assurer de leur laisser une marge de manœuvre pour qu'ils se sentent partie prenante du processus. »
Conseil d'établissement	« Je crois qu'il ne faut pas que les cibles soient trop ambitieuses. Il est préférable de baisser les pourcentages et de s'assurer de les atteindre en mettant tous les moyens nécessaires en place. »
Conseil d'établissement	« Il a été difficile pour les membres du CÉ de se prononcer à propos des secteurs qui ne le concernent pas pour le moment. Le CÉ n'est pas contre le principe d'augmenter les taux de réussite, mais sans ressources supplémentaires , ils considèrent que les cibles sont trop ambitieuses. »
Conseil d'établissement	« Les cibles sont très élevées considérant le nombre d'EHDAA qui sont maintenant intégrés dans les classes. »



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

⁶ Dans un objectif de rester fidèles aux résultats des consultations, les commentaires de cette section du document ont été reproduits tels quels

Commentaires généraux (suite)⁶

Conseil d'établissement	« Exercice intéressant. Certaines questions sont difficiles à répondre étant donné les connaissances particulières qu'elles nécessitent auprès des groupes sondés. »
Conseil d'établissement	« Une variation au delà de 5% est une cible trop ambitieuse. »
Conseil d'établissement	« Il faut renforcer les stratégies gagnantes et réduire le plus possibles les taux de vulnérabilité notamment en Français et Mathématiques ».
Comité de parents	« Je comprend que nous n'en sommes qu'a l'étape de la fixation des cibles et non a l'étape de la détermination des moyens et du plan, mais j'aurais apprécié plus de contexte sur la fixation des cibles. Vous auriez dus nous fournir des comparatifs sur la performance d'autres provinces, ou régions, du contexte au niveau de l'impact d'actions concrètes passées sur les % de performance. Simplement dit, nous expliquer pourquoi VOUS croyez qu'elles sont raisonnables ou ambitieuses. »



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

⁶ Dans un objectif de rester fidèles aux résultats des consultations, les commentaires de cette section du document ont été reproduits tels quels

Orientations, objectifs, indicateurs et cibles

La parole est à vous :

3. À la lumière des résultats obtenus lors de la deuxième consultation du PEVR, est-ce que certains aspects essentiels ont été omis?



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 



Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027

Merci!
3^e consultation



[FORMULAIRE](https://forms.office.com/r/XgJadTi6Sn)

<https://forms.office.com/r/XgJadTi6Sn>

s'unir^{pour}
réussir

*Centre
de services scolaire
de Montréal*

Québec 



TABLEAU SYNOPTIQUE

Planification stratégique 2023-2027 du ministère de l'Éducation

Grande ambition

Un taux de diplomation et de qualification de 90 % d'ici 2030.

Mission

Faire de la réussite de nos élèves la raison d'être des écoles et des centres, du réseau et du Ministère.

Faire du réseau scolaire un employeur de choix.

Assurer la performance du Ministère.

Jouer un rôle moteur pour impliquer toute la société dans la mission éducative de l'État et dans la pratique d'activités de loisir et de sport.

Vision

Viser l'excellence pour leur réussite : notre engagement!

Valeurs

Bienveillance – Engagement – Excellence

Orientation transversale : Valoriser les données probantes en éducation

ENJEU 1 : LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Orientation 1 : Faire de la réussite de nos élèves une grande priorité de la société québécoise

Objectif 1 : Accroître la réussite des élèves

- Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire **PEVR**
- Taux de réussite des garçons **PEVR**
- Taux de réussite des élèves HDAA **PEVR**
- Taux de réussite des élèves autochtones **PEVR**
- Taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4^e année du primaire, dans le réseau public **PEVR**
- Taux de réussite à l'épreuve obligatoire de mathématique, 6^e année du primaire, dans le réseau public **PEVR**
- Nombre total de classes de maternelle 4 ans

Orientation 2 : Rendre la formation professionnelle véritablement attractive

Objectif 2 : Moderniser et valoriser la formation professionnelle

- Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans **PEVR**
- Nombre d'inscriptions dans les centres de formation professionnelle
- Perception de la société à l'égard de la formation professionnelle

Orientation 2 : Faire des écoles et des centres des espaces accueillants

Objectif 3: Rénover et moderniser nos infrastructures scolaires

- Pourcentage de bâtiments visés du réseau scolaire dont l'état est satisfaisant

Objectif 4 : Maintenir un climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité dans les écoles et les centres

- Indice de bien-être des élèves et des personnels au sein des écoles et des centres

ENJEU 2 : LE PERSONNEL SCOLAIRE

Orientation 3 : Valoriser les professions du réseau de l'éducation

Objectif 5 : Favoriser un milieu de travail sain et mobilisateur, en soutien à l'attraction et à la fidélisation du personnel

- Taux de rétention des enseignants durant les 5 premières années d'exercice de la profession **PEVR**
- Taux de rétention des personnels scolaires **PEVR**

Objectif 6 : Moderniser la formation initiale et continue des enseignants

- Pourcentage des enseignants ayant suivi une formation continue en cohérence avec les pratiques reconnues efficaces par la recherche **PEVR**
- Effectifs dans les programmes de formation à l'enseignement
- Actualisation des différents parcours menant à la profession d'enseignant

ENJEU 3 : LA GOUVERNANCE

Orientation 5 : Rendre le Ministère et le réseau plus performants

Objectif 7 : Renforcer l'utilisation du numérique dans le réseau

- Proportion de CSS/CS participant à des communautés de pratique en intelligence numérique **PEVR**
- Niveau de maturité des pratiques de gestion utilisant l'intelligence numérique **PEVR**

Objectif 8 : Rehausser le leadership des directions d'établissement et des dirigeants du réseau

- Taux de CSS/CS déclarant avoir implanté un plan de déploiement des pratiques efficaces **PEVR**

Orientation 6 : Assurer la performance du Ministère

Objectif 9 : Valoriser le personnel du Ministère

- Proportion du personnel qui recommanderait le ministère de l'Éducation comme milieu de travail

Objectif 10 : Obtenir un haut niveau de satisfaction de la société à l'égard de la prestation de services ministériels

- Niveau de satisfaction de la société à l'égard des services rendus par le Ministère

DOCUMENT DE TRAVAIL